

Séance du 15 octobre 2020 - Conseil d'établissement de l'école secondaire Chomedey-de-Maisonneuve – 2020-2021

Compte rendu
Réunion du conseil d'établissement de l'école Chomedey de Maisonneuve

Jeudi 15 octobre 2020	18h30	Via la plateforme TEAMS
-----------------------	-------	-------------------------

Type de réunion	Conseil d'établissement
Président(e)	Alexandre Grégoire-Rousseau
Secrétaire	Gaëlle Bergougnoux
Participants	Karine Paquette Diane Beaudet Geneviève Béliveau Catherine Robert Emanuelle Christophe Gaëlle Bergougnoux Karoline Morin Melissa Ann Murphy Domey Isabelle Racicot Chantal Barrette Josie Bédard Gabrielle Chamberland Fernando Madrigal Naomie Toto Furume Karine Goudreault L'Heureux (16 personnes)
Absent	Akim Duquette Patrick Joseph

	Stéphanie Bouchard
	Il y a quorum.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18h35.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour du 15 octobre 2020 est proposée par Catherine Robert et secondé par Fernando.

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 16 septembre

Point 6 : Diane Beudet veut préciser qu'elle a mentionné que tous les parents aient accès aux PV des différents CÉ ; le PV est modifié en conséquence.

Point 7 : On suggère de faire référence à la loi 40 sur l'éducation (plutôt qu'uniquement à la nouvelle gouvernance scolaire et aux centres de services) ; le PV est modifié en conséquence.

Il est proposé par Catherine Robert et secondé par Geneviève Béliveau d'adopter le PV du 16 septembre tel que modifié.

Adopté à l'unanimité.

4. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 25 septembre.

Aucunes modifications ne sont apportées au PV du 25 septembre 2020.

Il est proposé par Diane Beudet et secondé par Karoline Morin d'adopter le PV du 16 septembre tel que modifié.

Adopté à l'unanimité.

5. Période réservée aux membres de la communauté

Fernando de « Carrefour jeunesse »: toutes les activités aux locaux sont annulées. Il y a des activités virtuelles, Instagram plutôt que Facebook Live. On utilise Zoom également

pour les activités pour garder un lien avec les élèves. Il est parfois difficile d'obtenir l'autorisation aux parents, on ne sait pas qui va signer les autorisations. Il n'y a pas forcément de lien avec les parents.

6. Période réservée aux membres du conseil des élèves

Naomie Toto Furume: Les élèves veulent organiser une semaine spécial d'activités pour l'Halloween du 26 au 30. Déguisements, jeux pendant la semaine, prix à gagner (tout en respectant les mesure sanitaires nécessaires).

Différences par rapport à l'année passée : oui tout le monde ne sera pas en même temps dans la grande salle pour ne pas trop mélanger les bulles des différents groupes.

Les juges pour les concours de costumes seront 2-3 membres du conseil d'élèves et 2-3 enseignant.

Karine Paquette : Le conseil des élèves a donné ses suggestions pour la semaine d'Halloween et cela doit passer au conseil le 22 octobre prochain, les enseignants ne se sont pas encore prononcés. Certaines activités proposées auront lieux pendant les heures de cours. La direction va nous réécrire la semaine prochaine pour nous demander d'adopter le projet. Il y aura un léger coût relié à ces activités (à être approuver à travers une résolution à venir par courriel).

7. Période réservée à la présidence

Rien à apporter.

8. Régie interne (document à adopter)

La direction présente la régie interne et rappel qu'elle doit être (ré)approuver chaque année. Cette année, il n'y a pas de changements sauf en ce qui touche l'implémentation de la loi 40.

Diane Beudet mentionne qu'il y a certaines mise-à-jour mineures concernant la liste des sigles à la fin, il y a des erreurs (les corrections seront communiquées par après).

Il est proposé par Stéphanie Bouchard et secondé par Karoline Morin d'adopter la régie internet tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

9. PTRDI (Plan triennal de Répartition Des Immeubles)

La direction présente les grandes lignes du PTRDI, qui cible la projection sur l'occupation des locaux. Il faut prévoir la croissance de la population scolaire et évaluer comment les

immeubles du CCSDM peuvent accueillir toute la population scolaire. Cela peut mener à apporter des unités mobiles dans certaines écoles.

Le CÉ doit compléter un document en ligne avec la direction.

Secteur Déclit : L'année dernière, l'école avait une annexe au 4240 Ontario où logeait le secteur Déclit. En juin dernier, M. Madrigal a annoncé que nous devions sortir des locaux du CCSE car la Ville les reprenait. Ça a été une surprise, on a dû s'ajuter assez vite pour accueillir les élèves Déclit dans les locaux de notre école. Tous les élèves sont maintenant dans l'école.

Le secteur Déclit fait affaire avec des élèves qui ont un parcours scolaire (et souvent familial) difficile. Être ailleurs que l'école fait différence : périodes de 60 minutes au lieu de 75, approche plus communautaire, intervenant, 40 élèves, 3 enseignants, cadre très serré, facilitant au niveau du lien, du suivi scolaire, donnait une autre image de l'école aux élèves. Déclit est présentement installé dans une aile isolée pour essayer de maintenir cette bulle-là dans l'école

Question : est-ce qu'un jour les élèves Déclit pourront retourner au CCSE? M. Madrigal ne sait pas, c'est la Ville qui gère le bâtiment.

Mme Paquette a écrit à la directrice du CCSE, mais pas de retour. Cela faisait plus d'une dizaine d'années que Déclit était au CCSE.

Bien qu'on utilise la même équipe d'intervenant, il y a des enjeux. Ça a fait beaucoup réagir les élèves (pas le même code de vie, encadrement).

Le CSSDM réviserait les admissions pour que les élèves se promènent moins sur l'île, ce qui aurait pour effet que les élèves du quartier restent dans leur école de quartier. (Mais pour l'instant ça ne se bouscule pas à nos portes).

Question : Y a-t-il plus d'élèves qui arrivent à Chomedey année après année? Pas vraiment, mais on est en développement avec le CSSDM, on est en train de travailler des nouveaux partenariats pour ramener le volet sciences.

Formulaire : Acte d'établissement

Le CÉ complète avec la direction le formulaire en ligne en répondant aux différentes questions.

Modifications apportées aux réponses du formulaire : Il est ajouté que nous ne faisons plus de location de locaux au CCSE et que les Commissions scolaires n'existent plus.

Pour Déclit nous devrions faire des représentations parallèles à la Ville, ne peut pas s'inscrire dans le formulaire.

Le CÉ fourni son accord avec les réponses et les modifications fournies par la direction au formulaire.

Fernando propose, Mélissa Murphy seconde.

Résolution adoptée.

Formulaire envoyé.

Il est proposé par Fernando Madrigal et secondé par Melissa Ann Murphy Domey d'envoyer le formulaire du PTRDI tel que complété avec la direction lors de la réunion. Adopté à l'unanimité.

10. Projet de M. Girard – enseignement extérieur

M. Girard est un nouvel enseignant à l'école. Il est un enseignant engagé, ancien conseiller pédagogique, engagé dans différents comités (vert, informatique), et est en développement continu de sa pratique. Il enseigne français secondaire 1 et 2.

Il aimerait explorer l'enseignement en extérieur. Mme Paquette introduit la proposition de projet d'enseignement à l'extérieur, appuyer sur la présentation de M. Girard qui présente les avantages d'enseigner à l'extérieur, surtout en période de pandémie.

Il demande d'approuver son projet pilote pour voir si ça pourrait être exploré à plus grande échelle. Pour l'instant, c'est le projet d'un seul enseignant, dans le cadre de son cours. La présentation fournie explique comment le temps est réparti à l'extérieur entre des différentes activités, les intentions pédagogiques claires, prise en compte de la météo.

Gabrielle Chamberland : on avait compris que les enseignant n'avait pas le droit de sortir à l'extérieur pour leurs cours. Est-ce que ça ne va pas donner le goût aux autres profs de faire ça? Mme Paquette répond que si les enseignants veulent enseigner dehors, ils doivent présenter un projet pédagogique (comme M. Girard vient de le faire). Les parents ont aussi le droit de savoir que les élèves vont s'éloigner de l'école.

Alexandre Rousseau fait part d'un désir d'utiliser cette opportunité de cours à l'extérieur de favoriser davantage des activités pédagogiques avec les partenaires dans le quartier (tel qu'Espace pour la vie, Théâtre Denise Pelletier, et autres) tel qu'apporté par le projet « Passeport pour ma vie de quartier ». Mme Paquette confirme que c'est en cours : un projet a été présenté pour que « Espace pour la vie » adopte l'école Chomedey. On s'est donné un an pour travailler là-dessus. On est accompagné par les CP du CSSDM. On est aux balbutiements de ce projet mais c'est prometteur.

Emmanuelle Christophe trouve ça assez intéressant de pouvoir enseigner à l'extérieur, et rappelle que Je-Passe-Partout peut prêter main-forte.

Le CÉ donne son accord au projet de M. Girard (aucunes résolutions nécessaires).

11. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (bilan)

Sysamouth Douangmala nous présente le bilan. Il est basé sur un sondage auprès des élèves, enseignants, parents. Certaines données ne sont pas sorties à cause de la Covid. La confiance des élèves en les intervenants est le point le plus important. Il est par contre difficile d'avoir des résultats sur les faits observables à cause de la Covid. Chomedey reste un milieu sain et sécuritaire. On parle surtout de conflits (plutôt que d'intimidation), et il y a un travail de fond fait pour définir les termes, ce qui a beaucoup aidé à définir ce qu'est une intimidation.

On impose une tolérance zéro au niveau des violences physiques et verbales. On fait des suivis rapidement, à l'intérieur de deux semaines. Les éléments sont pris au sérieux : témoins, victimes, parents. On s'assure que les élèves sont rassurés et sachent qu'on est là pour résoudre leurs conflits.

Les moments de la journée les plus problématiques : les transitions (récréations, dîners), moments plus vulnérables.

On s'est donné comme objectifs de ne pas dépasser le nombre de 4 intimidations par année.

Deux moyens sont préconisés: faire des ateliers, conférenciers pour sensibiliser les élèves, parents. Travaille avec les partenaires autour de l'école, conjointement avec la police.

Il est important de développer le sentiment de sécurité et la confiance en les intervenants. On rassure les élèves que tout reste confidentiel.

Alexandre Rousseau demande : est-ce qu'il y a de l'intimidation à l'extérieur de l'école? On répond que oui ça arrive, souvent pour des cas qui perdurent dans le temps (qui arrivent du primaire). On intervient rapidement, on prend ça au sérieux et on écoute tous les élèves et on implique énormément les parents. Ils osent davantage venir demander de l'aide.

Josie Bédard mentionne que l'intimidation qui perdure, souvent ce n'est pas que des mots. Qu'est-ce qui est mis en oeuvre pour assurer la sécurité des élèves dans la cour et à l'extérieur? On répond qu'on fait appel au centres socio-communautaires. Ça se passe surtout à l'extérieur de l'école, et ils interviennent très rapidement.

Gabrielle Chamberland mentionne qu'elle n'observe pas beaucoup d'intimidation à l'école,

12. Déclaration de la clientèle

Mme Paquette mentionne qu'en date du 30 septembre 2020 il y avait 543-545 élèves, 29 groupes, 45,2 enseignants à l'école. Le CSSDM nous a accordé 43, 24 postes, donc 2 enseignants à payer dans l'enveloppe budgétaire de l'école.. Cela nous permet d'avoir des ratios classes plus petits, et avoir une orthopédagogue à temps complet.

13. Varia

COVID

Retour sur la situation Covid : aucun nouveau cas à l'école. Plusieurs personnes testées, mais tous négatifs. On est chanceux!

Cours d'école

Les deux cours d'école de Chomedey vont être refaites d'ici deux ans (plus de détails à venir).

Comité de parents (compte-rendu de Gaëlle Bergougnoux)

Beaucoup de discussion sur la constitution des nouveaux CA et du rôle du comité de parents.

Validation du processus et du choix des 5 personnes qui seront sur le CA du CSSDM.

Constitution de plusieurs comités (PTRDI, règlement, etc...).

Il y aura une formation en ligne à suivre sous forme de capsule.

Journée test du 9 octobre

Deux semaines infernales de gestion, mais les résultats montrent que c'était nécessaire.

Deux sondages envoyés aux parents sur les équipements informatiques et connexion : 230 réponses seulement. Difficile d'avoir un portrait clair.

Le CSSDM a envoyé 3 techniciens informatiques sur place pour répondre aux besoins.

On a prêté 258 ordinateurs! Toute une gestion!

Quand on a publicisé ça aux parents, on a eu déferlante d'appels et courriels de parents.

Et en plus il y a eu une demande des médias! Il a fallu coordonner tout ça.

Cela a énormément mobilisé le personnel, tournée des classes, ils ont testé plein de choses.

Somme toute ce fût mission accomplie! Investissement exceptionnel de tout le personnel de l'école.

Presque pas de problèmes : 3 élèves n'avaient pas accès à Internet ; d'autres petits problèmes de connexion, mais petits problèmes, rien de majeur en terme technique.

Gestion de classe anecdotique, pas plus de problèmes qu'en présence, pas plus de retard ou d'absence. Les élèves étaient à l'heure.

Mme Paquette est très fière de l'école et de son personnel.

Au niveau technique et de la façon de fonctionner, ce fût très bien organisé et structuré (rien à voir avec avril dernier).

Cela a fait rayonner l'école Chomedey (article dans La Presse).

De plus, on sera en mesure d'offrir à tous les enseignants un nouvel ordinateur neuf, et casques d'écoute.

Catherine Robert : initiative super, objectif atteint. Très contente et félicite.

Mme Paquette va faire un bilan de la journée pour le CÉ, et un pour les parents.

Il y a eu les portes ouvertes virtuelles cette semaine. Va nous envoyer la semaine prochaine le bilan.

Karoline Morin : super contente du test.

Geneviève Béliveau : c'est phénoménal. Je suis vraiment renversé du succès. Je trouve qu'on est chanceux. On a foncé puis on l'a fait. La direction a installé des conditions gagnantes et les enseignants tiennent à souligner son leadership hors-pair.

13. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est faite à 20h35.

Proposée par Diane Beaudet et secondé par Catherine Robert.